



# TIR DU FANION 2024

Mercredi 16 octobre 2024	de 14 :00 à 19 :00 h. 12 cibles
Vendredi 18 octobre 2024	de 14 :00 à 19 :00 h. 12 cibles
Samedi 19 octobre 2024	de 09 :00 à 12 :00 h. 12 cibles
	de 14 :00 à 16 :30 h. 12 cibles

## Tir de groupes et individuels Plan de tir 300 m

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

[www.amisdutir.bfb@gmail.com](mailto:www.amisdutir.bfb@gmail.com)

Plus de détails et inscriptions : <https://amisdutirbfb.ch/665-2/>

# Dispositions générales

**Société organisatrice : Amis du tir Le Bouillet – Frenières – Bex**  
**Stand de tir des Grandes Iles d'Amont, St-Triphon.**

- Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
- Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés :  
**Cat A** : de 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats. Le groupe de 3 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.  
**Cat D et E** : de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont admis.  
Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription. Le tireur confirme que ladite licence est valable pour l'année en cours.
- Inscriptions : **AMIS DU TIR – LE BOUILLET – FRENIERES - BEX**  
[amisdutir.bfb@gmail.com](mailto:amisdutir.bfb@gmail.com)  
**Inscriptions possibles sur place.**
- Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance par virement bancaire sur IBAN n° CH 8500 767 000S5530 1244 au nom de Amis du tir – Le Bouillet, Bex « Tir du Fanion » ou au bureau le jour du tir. Possibilité de payer également en espèces au bureau.
- Finance de groupe : Elle est fixée à **CHF 30.00 pour la catégorie A**  
Elle est fixée à **CHF 40.00 pour la catégorie D et E**  
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
- Livret de tir : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé **CHF 8.00**. Il sera délivré sur place. Par l'achat d'un livret, le tireur déclare avoir pris connaissance du plan de tir et s'y conformer sans restriction.
- Taxes FST & AVTS : Il comprend les taxes de la FST, CHF 1.00/tireur, celles de l'AVTS, CHF 1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Paiement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur.  
Carte couronne d'une valeur de CHF 12.00 si réussie à la passe FANION.
- Positions : Arme libre à genou, sauf V couché bras franc et SV couché bras franc ou appuyé  
Fusil standard, couché bras franc  
Mousqueton, couché bras-franc ou avec appui ou sur bipied.  
Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
- Catégorie d'armes : Cat. A : Armes standard et armes libres  
Cat. D : FA57/03 - MQ  
Cat. E : FA90/FA57/02
- Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes  
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite.  
Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
- Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société.  
Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme.  
Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.  
  
Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
- Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel liés aux installations de tir.
- Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées

immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé.  
(Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

## CIBLE EXERCICE

Armes Toutes les armes  
Visuel Cible A 10  
Nombre de coups 5, coup par coup, interruption à volonté.  
Position Libre  
Prix de la passe **CHF 6.00** (munition comprise)  
Disposition spéciale Nombre de passe illimité.

## CIBLE FANION (groupe)

Arme Toutes les armes  
Visuel Cible A 100  
Nombre de coups 5, coup par coup  
Position Selon les dispositions générales  
Prix de la passe **CHF 18.00 CHF** (16.25 pour la passe et CHF 1.75 munition.)  
Distinction Carte couronne à CHF 12.- ou prix en nature

Catégorie A	440 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	430 points et plus pour	U21 et V
	420 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	415 points et plus pour	E
Fass 57 (03) et Mousqueton	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
Fass 90 et Fass 57/02	395 points et plus pour	U21 et V
	390 points et plus pour	U17 et SV

Finance de groupe CHF 30.00 Cat A  
CHF 40.00 Cat D et E

### La finance de groupe sera offerte aux groupes composés d'au moins 4 jeunes tireurs en cat. D et E

Classement Deux classements catégories A et D/E (armes d'ordonnance). Au total des 3 meilleures résultats du groupe pour la catégorie A et des 5 meilleurs résultats pour la catégorie D/E. Appui par le meilleur résultat dans chaque catégorie.

Répartition 100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes, à condition qu'il y ait au moins 5 groupes par catégorie, sinon la finance de groupe sera remboursée.  
Deux classements : armes de sport cat A. et armes d'ordonnance cat D/E.  
Les prix de groupes de chaque catégorie seront fixés en fonction du nombre de groupes ayant participé.

Dispositions Chaque participant ne peut s'aligner qu'avec un groupe ou dans une seule catégorie.

### **CIBLE GRANDES ILES (répartition)**

Arme	Toutes les armes
Visuel	Cible A 10
Nombre de coups	6, coup par coup, sans interruption
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	<b>CHF 20.00</b> (Fr. 17.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Distinction	Aucune

#### **Barème :**

<b>Points</b>	<b>Cat A (CHF)</b>	<b>Cat D (CHF)</b>	<b>Cat E (CHF)</b>
<b>60</b>	100.00	100.00	100.00
<b>59</b>	50.00	50.00	70.00
<b>58</b>	40.00	40.00	50.00
<b>57</b>	20.00	30.00	40.00
<b>56</b>	10.00	20.00	30.00
<b>55</b>	8.00	15.00	25.00
<b>54</b>		10.00	20.00
<b>53</b>		5.00	15.00
<b>52</b>			8.00
<b>51</b>			5.00

#### **Répartition :**

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupes dans les catégories concernées, A ou D/E (armes d'ordonnance). Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

**CIBLE BOVONNE (fromage)**

Arme	Toutes les armes
Visuel	Cible A 100
Nombre de coups	3, coup par coup, sans interruption
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	CHF 7.00 (CHF 5.95 + CHF 1.05 pour la munition)
Distinction	Aucune
Rachats	Illimités
Répartition en fromage	Max. 3 kg

Catégorie A – sport FS + AL		Catégorie D Fass 57/03 + Mq		Catégorie E Fass 57/02 + Fass 90	
100 pts	<b>1 kg</b>	100 pts	<b>1 kg</b>	100 pts	<b>1 kg</b>
99 pts	700 gr	99 pts	750 gr	99 pts	800 gr
98 pts	500 gr	98 pts	600 gr	98 pts	700 gr
97 pts	400 gr	97 pts	450 gr	97 pts	500 gr
96 pts	300 gr	96 pts	350 gr	96 pts	400 gr
95 pts	200 gr	95 pts	250 gr	95 pts	300 gr
94 pts	200 gr	94 pts	150 gr	94 pts	200 gr
93 pts	100 gr	93 pts	100 gr	93 pts	200 gr
92 pts	100 gr	92 pts	100 gr	92 pts	100 gr
91 pts	100 gr	91 pts	100 gr	91 pts	100 gr

Le paiement en fromage aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

**Rois du tir en catégories A/D/E**

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des passes **Fanion** et **Grandes Iles**

selon le barème suivant :

passe à 100 points	=	10 %
passe à 10 points	=	100 %

En cas d'égalité, appui par l'âge le plus élevé.

**Classement**

En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé  
 Prix : CHF 100.00 au premier, CHF 75.00 au deuxième, CHF 50.00 au troisième, en espèces et ou en nature, dans chaque catégorie.

Des classements U17/U21 par catégorie à l'addition du 10% de la passe « GROUPE » et de la passe répartition sous réserve d'au moins dix tireurs par catégorie.

Le responsable du tir :

**Willy Genoud**

**Association Vaudoise de Tir Sportif**  
*Approbation du plan de tir : le 05 avril 2024*  
Le Chef de la Division fusil :

*Gilbert Hédiquet*

Plus de détails et inscriptions : <https://amisdutirfb.ch/665-2/>